



L'histoire du capitalisme racialisé

Sarah Walin
Un outil pédagogique réalisé par
le centre culturel Les Grignoux

Raconté à travers « l'Histoire de Souleymane »



Table des matières

En tant qu'organisme d'Éducation permanente, les Grignoux ont pour mission de publier et diffuser gratuitement des contenus destinés à favoriser l'émancipation des publics adultes, essentiellement via le secteur associatif. Sous forme d'analyses, d'études ou encore d'outils pédagogiques, les textes proposés visent ainsi à aiguïser l'esprit critique des spectateurs et spectatrices de cinéma. Ce travail s'inscrit dans ce cadre.

Introduction	3
Travail migrant.....	4
1. Un boss nommé algorithme	4
2. Du capitalisme racialisé	6
La frontière comme institution	9
3. L'Europe forteresse pour certain·es	9
4. Des ponts-levis pour les autres	10
Et Souleymane alors ?.....	12
Se mobiliser	14

Introduction

C'est l'histoire de Souleymane. C'est l'histoire d'un jeune guinéen arrivé en France et en attente de demande d'asile. Sans autorisation d'être sur le territoire, il est interdit d'y travailler. Il dort tous les soirs dans un dispositif « d'accueil » pour personnes n'ayant pas de chez elles¹ et travaille le plus possible et le plus vite possible comme livreur à vélo. Il loue son compte Uber à 120 euros par semaine et, entre ses courses effrénées dans les rues agitées de Paris, il tente de préparer l'entretien ultime qui changera le cours de sa vie : le moment où il devra convaincre l'état qu'il a bel et bien des raisons valables de pouvoir rester sur le territoire. C'est l'histoire de Souleymane, comme celle de milliers de personnes, des rescapé·es de l'Europe forteresse, condamné·es à devenir la main-d'œuvre bon marché de l'Occident. Alors que les personnes comme Souleymane sont généralement invisibilisées dans une terminologie des « flux », le réalisateur Boris Lojkine nous emmène dans la vie de l'un de ces individus. Mais les obstacles auquel doit faire face Souleymane sont bien ceux d'un système qui réduit les gens comme lui à des travailleur·euses malléables et interchangeables.

¹ J'utilise le terme « personne sans chez-soi » plutôt que personne sans-abri selon la terminologie du syndicat des immenses. Voir : Syndicat des immenses, Thésaurus de l'immensité, 2021.

Travail migrant

Un boss nommé algorithme

Souleymane est l'un des nombreux livreurs à vélo² qui font désormais partie du décor de nos villes. Souleymane est noir, migrant, précaire, comme la plupart d'entre eux. Embarqué-es avec lui presque comme à l'arrière de son vélo, on assiste à l'enchaînement de galères qu'entraîne ce travail lié au capitalisme de plateforme³, auquel une partie du prolétariat moderne appartient désormais. Ce modèle économique ayant tiré profit des innovations technologiques et basé sur l'exploitation des données constitue l'une des dernières transformations du système capitaliste. Il a explosé sur les 30 dernières années dans les secteurs comme le transport, l'hébergement, l'alimentation, la vente de biens⁴,... Plus précisément, Souleymane fait partie de la main-d'œuvre précaire exploitée par les plateformes dites « légères », selon la typologie développée par Nick Srnicek dans son ouvrage « *Capitalisme de plateforme. L'hégémonie de l'économie numérique* ». Celles-ci, comme Uber, ont pour fondement de leur fonctionnement le recours à la sous-traitance. La plateforme se contente de mettre en lien client-es et travailleur-euses, considérant ces dernier-es comme indépendant-es et se déchargeant par là des frais liés aux outils de travail (vélo, téléphones,...) ainsi que des responsabilités liées au droit du travail et à la sécurité sociale. Comme le mentionne Cécile Piret, « c'est comme si les ouvriers d'une usine devaient acheter eux-mêmes les machines et utiliser une partie de leur revenu pour leur entretien, tandis que le propriétaire de l'usine ponctionnait une partie de la richesse générée sans rien investir et même sans produire quoi que ce soit⁵. » De plus, n'étant pas reconnus comme salariés, les livreurs ne sont pas réellement protégés en cas d'accident, ne cotisent pas pour leur pension, leurs congés,...

Pourtant, « ces plateformes exercent bel et bien un contrôle qu'on pourrait qualifier de patronal sur les prestataires avec qui elles travaillent⁶ ». C'est en effet ce à quoi on assiste à plusieurs reprises dans le film. Alors qu'il est payé à la tâche, Souleymane doit enchaîner le plus de livraisons possibles pour pouvoir gagner son argent. Le temps d'attente- qu'une commande arrive, qu'un-e restaurateur-ice ait préparé la commande – ne compte pas comme du temps de travail. Impatients devant un restaurant chez qui il ont l'habitude d'attendre, Souleymane et ses collègues échangent. « Il faut arrêter d'attendre ici, annule la commande ! » lui conseille l'un. « Si tu fais ça, ils vont supprimer ton compte » renchérit l'autre.

La menace d'être licencié est constante. Souleymane est dépendant d'un algorithme invisible qui décide de tout : prix des courses, pourcentage qui sera prélevé,... L'algorithme peut aussi décider d'arrêter le compte d'un livreur, et ce, de

2 Je n'utilise ici pas l'écriture inclusive car les études montrent que la grande majorité des livreurs sont des hommes. Le texte n'utilisera donc pas l'écriture inclusive lorsqu'il s'agira de parler des livreurs spécifiquement.

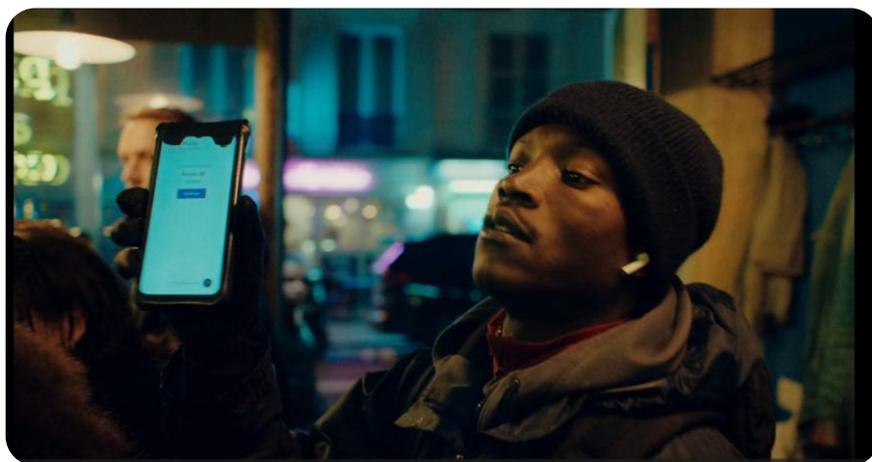
3 SRNICEK Nick, *Capitalisme de plateforme. L'hégémonie de l'économie numérique*, Montréal, 2018.

4 ZIN TV, « Livrer Bataille, fiche d'accompagnement du film », ZIN TV, 2024. URL : [Version travail Max Livrer Bataille \(A5\)](#)

5 PIRET Cécile, « Le stade Uber du capitalisme et du travail », ARC, 2019. URL : [Le stade « UBER » du capitalisme et le travail – ARC – Action et Recherche Culturelles](#)

6 HANIN Jonas, « Le capitalisme de plateforme se travestit en économie collaborative », Gresea, 2019. URL : [Le capitalisme de plateforme se travestit en « économie \(...\) » - Gresea](#)

manière unilatérale, sans compensation et sans même d'explication. Un licenciement sans concession. C'est ce que Sophie Bernard nomme « le management algorithmique » dans son livre « Uberusés ». Il s'agit d'un « contrôle exercé de manière virtuelle et à distance⁷ » qui entretient des règles floues, comme la scène devant le restaurant l'illustre. Souleymane et ses collègues ne savent pas très bien, finalement, combien de livraisons ils peuvent refuser avant d'être suspendus. Alors, ils n'en refuseront aucune, pour être sûrs. Le contrôle est là, impalpable mais constant et puissant.



Au fur et à mesure des commandes qui arrivent, on perçoit aussi que Souleymane est dépendant de l'avis des consommateur·ices sur sa prestation. Ainsi, alors qu'il s'est fait renverser sur la route, il livre un sachet « froissé et dégueulasse » à une cliente qui le refuse catégoriquement. S'ensuit alors une négociation vaine de Souleymane tentant de convaincre une voix d'ordinateur de sa version des faits face à celle de la cliente, qui lui aura probablement mis une mauvaise note sur l'application. Cette surveillance continue exercée à la fois par la plateforme et la clientèle fait fonction de pouvoir disciplinaire sur les livreurs qui doivent adapter leur travail au bon vouloir de ces acteur·ices. « Cela les amène à réaliser un « travail émotionnel » important qui renforce leur rapport de domesticité avec la clientèle⁸. » Face au vieil homme qui attend une commande faite par son fils, Souleymane est dans une course contre la montre pour retourner travailler, mais se doit d'être poli, gentil, sage- osons dire docile- face au client, et ce, en toutes circonstances. Gare à l'étoile qu'un·e utilisateur·ice inconnu·e décidera de ne pas lui mettre. D'autant que pour daigner réclamer qu'il mérite cette étoile, Souleymane pourra toujours courir (ou rouler) pour parler avec son « responsable », voix monocorde au bout du fil, délocalisée à Madagascar⁹ ou un autre coin du globe.

7 BERNARD Sophie, « Uber, le capitalisme racial de plateforme avec Sophie Bernard », in *Du poil sous les bras*, épisode 25, Podcast audio, 2023. URL : [Spectre](#)

8 MARCHADOUR Guénolé, « Sophie Bernard, UberUsés. Le capitalisme racial de plateforme à Paris, Londres et Montréal », in *Sociologie du travail*, Vol. 66 – n°4, octobre – décembre 2024. URL : [Sophie Bernard, UberUsés. Le capitalisme racial de plateforme à Paris, Londres et Montréal](#)

9 RTBF et Belga, « Deliveroo délocalise son service clientèle à Madagascar : action de grogne des coursiers », in *RTBF*, 27 juil. 2017. URL : [Deliveroo délocalise son service clientèle à Madagascar: action de grogne des coursiers - RTBF Actus](#)

Ce que l'on distingue durant ces heures de courses infernales, ce sont bien des rapports de classe, entre un travailleur et un patron. Sauf que le patron est dématérialisé, on ne le voit pas, on ne le connaît pas. Alors comment faire valoir ses droits quand il n'y a pas de contact possible avec son·sa responsable, quand on est un « travailleur indépendant » mis en concurrence avec d'autres « travailleurs indépendants » autant dans la galère que soi ? Toute mobilisation et organisation collective est alors rendue d'autant plus complexe, de par le fonctionnement dématérialisé et l'atomisation des travailleurs de ces plateformes.



Du capitalisme racialisé

Ce type de capitalisme de plateforme ne peut fonctionner que grâce à une réserve de travailleur·euses précaires qui ne peuvent prétendre à de meilleures conditions de travail. Dans son livre « UberUsés », Sophie Bernard enquête à Paris, Montréal et Londres sur les chauffeurs de taxi Uber. Elle montre que la plupart d'entre eux sont des hommes racisés. Ceux-ci sont soit des descendants de l'immigration postcoloniale soit des primo-arrivants. D'autres études et enquêtes ont également pu mettre en avant la sur-représentation de travailleurs sans-papiers dans ce type d'entreprise. L'autrice Sophie Bernard affirme que la racialisation des travailleurs constitue même « un principe d'organisation du capitalisme de plateforme¹⁰ ».

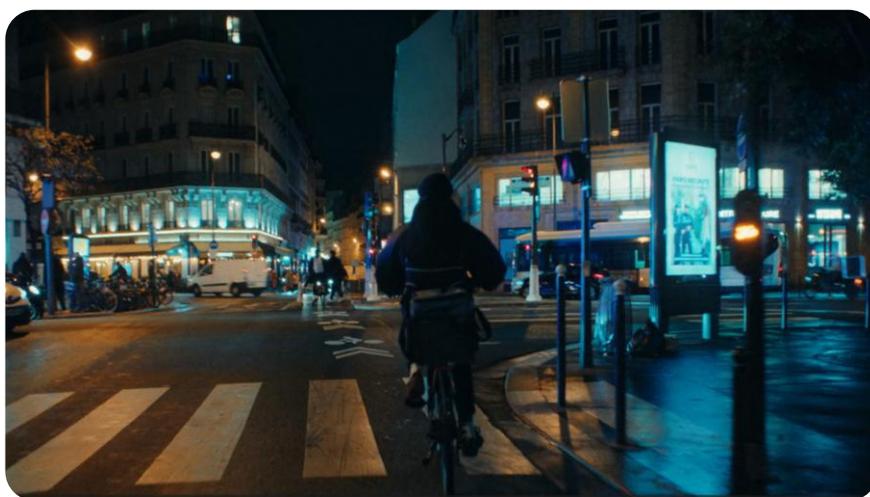
D'autres auteur·ices¹¹ vont plus loin en affirmant que le capitalisme en lui-même est racial, c'est-à-dire qu'il produirait et s'appuierait sur la race pour se développer. La hiérarchie raciale entre les travailleur·euses constitue alors l'un des fondements du capitalisme. Dès son avènement à partir de 1492, par la colonisation des terres d'Amérique, le génocide de ses indigènes et l'esclavage, « race et capital sont scellés l'un à l'autre¹². » Ainsi, selon W.E.B Dubois, sociologue et penseur majeur de l'antiracisme, « c'est la traite négrière qui fit de l'investissement dans la chair

10 MARCHADOUR Guénoilé, *Op. Cit.*

11 JOHNSON Guillaume, WOKER Madeline, ZEVOUNOU Lionel, « Capitalisme racial !? Une introduction », in *Marronages*, Vol.3 – n°1, novembre 2024. URL : [Capitalisme racial !? | Marronages: les questions raciales au crible des sciences sociales](#)

12 LAURENT Sylvie, *Capital et race. Histoire d'une hydre moderne*, Paris, 2024.

humaine la première expérience du capitalisme moderne organisé, qui a effectivement rendu possible le capitalisme¹³. » Il parle de « la ligne de couleur » pour désigner la hiérarchie raciale qui s'opère entre les blanc·hes et les autres et qui permet la surexploitation des second·es. Au fur et à mesure des époques, ces liens entre capital et race se transforment tout en restant inextricables. Ainsi, Frantz Fanon, dans « les damnés de la terre » parle notamment des manières dont les pratiques coloniales et l'exploitation raciale prennent des formes de moins en moins spectaculaires, se normalisent, deviennent de l'ordre d'une coercition n'ayant plus besoin de se montrer : « La perfection des moyens de production provoque fatalement le camouflage des techniques d'exploitation de l'homme, donc des formes du racisme¹⁴. » À l'heure actuelle, divers phénomènes sociaux peuvent être examinés au prisme du concept de capitalisme racial.



Les personnes exilées comme Souleymane venant des pays dits « du Sud »¹⁵, qu'il·elles soient sans-papiers ou primo-arrivant·es constituent ainsi une force de travail extrêmement avantageuse pour les forces du capital. Leur précarité permet leur sur-exploitation : intensification du travail, réduction voire suppression de leurs droits et minimisation de leur rémunération. Le capitalisme ne permet pas seulement ça, il le produit, le perpétue et en dépend. Ainsi, le « travail migrant » est l'un des maillons sur lequel ce système économique peut tenir. Dans le cas de Souleymane et de ses milliers de collègues, on peut parler de « délocalisation sur place ». Cette expression conçue par le sociologue Emmanuel Terray désigne « l'opération qui consiste, grâce à l'embauche de travailleurs et de travailleuses en situation irrégulière, à offrir aux secteurs dont la production n'est pas délocalisable des avantages équivalents à une opération de délocalisation classique¹⁶. » Les secteurs de travail comme le nettoyage, la restauration, les services à la personne

13 *Ibid.*

14 *Ibid.*

15 DUFOUR Françoise, « Dire « Le sud » : quand l'autre catégorise le monde », in *Autre part*, Vol 1 – n°41, pp. 27-39, 2007. URL : [Dire « le Sud » : quand l'autre catégorise le monde | Cairn.info](#)

16 VERON Daniel, « Derrière les métiers en tension, la surexploitation du travail migrant », in *Contretemps*, 2023. URL : [Derrière les "métiers en tension", la surexploitation du travail migrant - CONTRETEMPS](#)

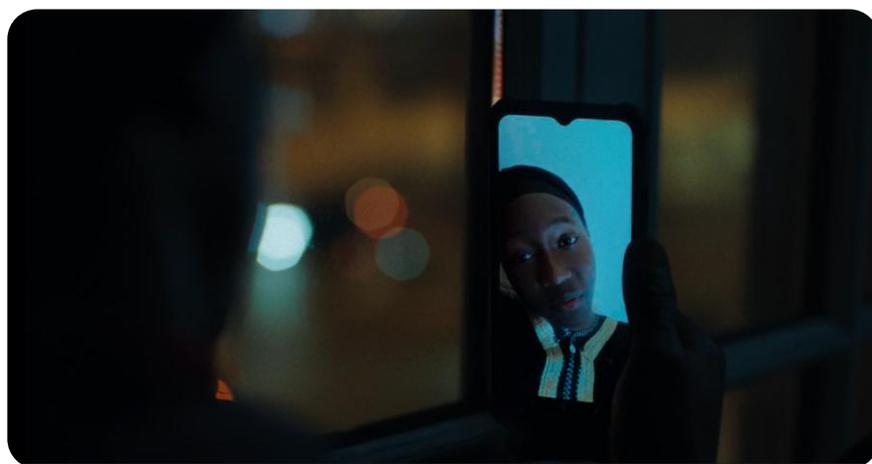
où, dans le cas du film, la livraison de repas ne peuvent pas être réalisés ailleurs, ils sont intrinsèquement liés à l'espace où ils se produisent.

Il apparaît alors que la délocalisation de la production dans les pays dits « du sud » et l'exploitation des travailleur·euses migrant·es dans nos pays sont les deux faces de la même pièce : le capitalisme utilise ces deux mécanismes afin d'accéder à de la main d'œuvre sous-payée. Et entre ces deux faces, il y a la frontière, qui s'ouvre et se ferme au gré des intérêts économiques.

La frontière comme institution

L'Europe forteresse pour certain·es

On comprend que Souleymane, en quittant son pays, a laissé Kadiatou, la femme qu'il aime. Lors de l'un de leurs échanges *facetime* elle lui dit « je vais partir par la mer ou le désert pour venir te rejoindre, je veux te rejoindre en Europe. » Souleymane n'hésite pas une seconde, il dit non, non et encore non. « Tu n'imagines pas ce que c'est de venir par la mer, tu ne sais pas ce qui t'attend. Et si tu savais ce que les femmes traversaient, tu ne dirais pas ça. » Souleymane, comme beaucoup, est venu par la mer et est passé par la Lybie, comme il le mentionnera dans son entretien, l'un des passages presque obligés sur la route pour l'Europe. La Lybie, c'est l'enfer sur terre, le pays est connu pour les expériences inhumaines que vivent les exilé·es quand il·elles y arrivent. Il·elles y sont régulièrement emprisonné·es et réduit·es en esclavage.



Les témoignages sur les parcours horribles que traversent les personnes comme Souleymane pour atteindre l'Europe ne manquent pas. Les traitements inhumains qu'il·elles subissent sur le chemin, en Lybie ou ailleurs, les passeurs qui font payer des milliers d'euros des trajets où le risque de mourir est immense, les naufrages et noyades en Méditerranée. Ces thématiques font de temps en temps les titres des journaux. On nous parle d'arrestation de passeurs, de lutte contre la traite des êtres humains mélangée à celle contre « l'immigration irrégulière ». Pourtant, le véritable producteur des violences vécues par les personnes exilées sur leur chemin n'est autre que l'Union Européenne. En prétendant « lutter contre l'immigration irrégulière », elle ne fait qu'intensifier la vulnérabilité des personnes en exil et renforcer le business des passeurs. Ces parcours ne sont cependant pas une fatalité et pourraient largement être évités. Mais actuellement, pour atteindre l'Europe, il n'y a pas d'autre choix. Aucune voie légale et sûre n'existe car la politique migratoire Européenne est d'abord une politique de renforcement de ses frontières, ce qui vaut à l'union le surnom largement répandu d'Europe forteresse.

L'Europe forteresse, c'est un véritable arsenal de mesures répressives et meurtrières responsable de milliers de mort-es chaque année. Parmi les moyens de contrôle des frontières, on trouve des politiques de visas restrictives, la militarisation et l'externalisation des frontières, la mise en place de hot-spots, la construction de murs, etc. Avec ces mesures, « il s'agit d'empêcher la possibilité même de la demande d'asile ou de séjour en refoulant les demandeurs en dépit des stipulations de la convention de Genève, du droit international et même des propres textes de l'Union européenne¹⁷. » L'Union Européenne a par exemple créé Frontex en 2004. Cette agence chargée de « coordonner et développer la gestion des frontières européennes » a vu son budget augmenter de 6,3 millions d'euros en 2005 à 845 millions en 2023. Elle dispose de 10.000 gardes-frontières armés, et « d'un arsenal impressionnant de surveillance high-tech, incluant drones, radars, hélicoptères, véhicules de patrouille, détecteur de battements cardiaques, capteurs thermiques infrarouge et images satellites¹⁸ ».

Frontex est une armée qui fait la guerre aux gens comme Souleymane. Tous les moyens sont bons pour qu'il-elles n'arrivent pas à passer les murs de la forteresse. Depuis 20 ans, les violations des droits humains et actes meurtriers de Frontex se multiplient : refoulements de personnes exilées, non-signalement de naufrages, collaboration avec les gardes-côtes lybiens, violences physiques, ...¹⁹ Loin d'être des abus ou dérives, il ne s'agit en fait de rien d'étonnant. L'Europe utilise ses frontières comme arme politique et économique et justifie leur renforcement à coup de discours racistes et criminalisants, déshumanisant les personnes exilées transformées en nuisibles dangereux. À travers Frontex et l'ensemble de ses politiques migratoires, l'Europe est coupable de la mort d'au moins 51.388 personnes, décédées en tentant de rejoindre ses promesses de vie meilleure entre 2014 et 2022²⁰. Ainsi, « La construction de l'Europe forteresse apparaît dès lors comme un assassinat institutionnel de masse²¹ ».

Des ponts-levis pour les autres

Pourtant, Europe forteresse ne veut pas dire fermeture totale des frontières. L'Europe forteresse, c'est pour certain-es et puis pour d'autres, on ouvre les pont-levis ou on installe des échelles. La forteresse s'est construite en parallèle de la construction de l'Union Européenne comme puissance économique dans l'économie capitaliste mondialisée. À mesure que les frontières entre pays de l'Union s'ouvrent, les frontières extérieures se ferment. À mesure que les frontières commerciales s'ouvrent, les frontières pour certain-es humain-es se ferment. La forteresse se renforce, mais, ça dépend pour qui. L'immigration, oui, parfois, à condition qu'elle soit choisie.

Des ponts-levis sont construits pour certains profils de travailleur-euses qualifié-es notamment. Par exemple, en France, plusieurs mesures permettent de

17 BOUAMAMA Saïd, « Mondialisation du capital et politiques migratoires », in *Contretemps*, 2022. URL : [Mondialisation du capital et politiques migratoires - CONTRETEMPS](#)

18 VANDERSTAPPEN Cécile, « Frontex : 20 ans au service d'une politique migratoire européenne répressive », in *CNCD*, 2024. URL : [Frontex : 20 ans au service d'une politique migratoire européenne répressive](#)

19 RODIER Claire, « Frontex, une arme de guerre contre les migrants », in *Alternatives Economiques*, 2024. URL : [Frontex, une arme de guerre contre les migrants | Alternatives Economiques](#)

20 FATTORI Francesca, Pravettoni Riccardo, « Migrations : la mort aux frontières de l'Union Européenne », in *Le Monde*, 2022. URL : [Migrations : la mort aux frontières de l'Union européenne](#)

21 BOUAMAMA Saïd, *Op. Cit.*

faciliter voire d'inciter ces dernier·es à s'installer sur le territoire. Une loi de 2016 met en place un « passeport talent », qui a pour objectif « d'attirer en France les talents internationaux²² », dans les domaines économiques, universitaires, scientifiques, culturels ou sportifs. « La même circulaire prévoit « l'assouplissement des possibilités offertes aux étudiants étrangers arrivés à un haut niveau d'étude de prolonger leur séjour pour rechercher ou occuper un emploi » et précise le champ des talents concernés: « Salariés de haut niveau, chercheurs, créateurs d'entreprises, « starts-upers », investisseurs, artistes jouissant d'une renommée internationale²³. »

Ces législations découlent de mesures mises en place au niveau Européen. En 2011, la directive « carte bleue » voit le jour dans le but « d'attirer et retenir des travailleurs hautement qualifiés²⁴ » pour pallier à « la concurrence d'autres destinations dans la course mondiale aux talents²⁵ ». Dans le même sens, le permis unique vise à faire venir des personnes qui seraient qualifiées pour certains secteurs spécifiques en pénurie de main-d'œuvre. Le droit de séjour est alors lié au travail. Réformé dans divers pays européens dont la Belgique en 2024, notre pays « refuse toujours l'accès au Permis unique pour les personnes sans papiers et en demande d'asile²⁶ ».

C'est ça « l'immigration choisie » : on choisit celles et ceux qui meurent en chemin, celles et ceux qui nous livreront nos repas pour des bouchées de pain et celles et ceux qui brillent et qui méritent alors de rester au pays des libertés. Comme le résume très bien Saïd Bouamama, « Trois dimensions clés de ces politiques migratoires de l'âge de la mondialisation peuvent être formalisées :

1. La forteresse avec sa fonction de fixation de la force de travail à la périphérie pour les besoins des délocalisations;
2. L'immigration choisie et sa fonction de captation des forces de travail très qualifiées;
3. Les sans-papiers et leur fonction de force de travail surexploitée pour les secteurs économiques non délocalisables²⁷. »

22 *Ibid.*

23 *Ibid.*

24 Conseil de l'Union européenne, Carte bleue européenne : attirer les talents, [Carte bleue européenne: attirer les talents - Consilium](#)

25 *Ibid.*

26 VANDERSTAPPEN Cécile, « Réforme du permis unique : des avancées à concrétiser pour des voies sûres et légales de migration », in *CNCD*, 2024. URL : [Réforme du Permis unique : des avancées à concrétiser pour des voies sûres et légales de migrations](#)

27 BOUAMAMA Saïd, *Op. Cit.*

Et Souleymane alors ?

Pour les rescapé-es de ces politiques qui ont forcé la forteresse comme Souleymane, il reste un semblant de respect du droit d'asile et des conventions internationales. On leur offre la possibilité de venir défendre leur cas, de vendre le fait qu'il-elles ont des raisons valables d'être venu-es jusqu'ici, d'avoir traversé terres et mers pour y arriver, qu'il-elles veulent travailler, s'intégrer, être gentil-les, respecter le pays.

Après presque une heure quart de film, l'après-demain est arrivé. Le jour de l'entretien. Celui de la libération ou de la damnation. Souleymane sur son vélo, entre les klaxons, les commandes, les notifications de l'application, les retards, les accidents, répète en boucle une histoire. Celle qu'il devra raconter à l'OFPRA²⁸ dans l'espoir de voir sa demande d'asile acceptée. C'est que la France, pays des libertés doit bien décider de si oui ou non Souleymane mérite de rester sur son sol. S'il n'a pas de talent incroyable à offrir, a-t-il au moins vécu des choses assez horribles pour pouvoir accéder à l'Eldorado bleu blanc rouge ? Le film ne nous le dira pas, il nous dira juste que Souleymane a menti, il n'a pas quitté la Guinée car il était opposant politique mais parce que sa mère était malade et qu'il voulait l'aider. Est-ce une assez bonne raison de partir ça ?



Abou Sangaré, l'acteur qui joue Souleymane, l'a eue, la réponse. L'histoire qu'il raconte dans le film face à l'agente de l'OFPRA, c'est la sienne. Arrivé en France en 2017 alors qu'il a 16 ans, sa demande d'asile est refusée 3 fois. En 2024, il reçoit une obligation de quitter le territoire français. « Toutefois, *"en raison du parcours d'intégration de l'intéressé"*, le préfet a sollicité début août un réexamen de sa situation et un nouveau dossier doit être déposé auprès des services préfectoraux²⁹. » Il obtient finalement début 2025 un permis de séjour d'un an. Son inattendue carrière d'acteur débutant a-t-elle débloqué son cas ? Peut-être méritera-t-il de

28 Office français de protection des réfugiés et apatrides.

29 FRANCEINFO CULTURE, « Abou Sangaré, le héros bouleversant de « l'histoire de Souleymane », menacé d'expulsion », in *Franceinfo*, 2024. URL : [Abou Sangaré, le héros bouleversant de "L'Histoire de Souleymane", menacé d'expulsion](#)

rester en France finalement. Abou Sangaré pourrait-il passer de livreur à vélo non reconnu à acteur de talent qui pourrait faire rayonner la France ?

Ce dernier déclarait en décembre dernier : « Je ne sais pas si le film a changé ma vie. Mais à l'heure où je vous parle, il joue vraiment en ma faveur (...) Ça fait sept ans que je suis à Amiens et c'est la première fois que le préfet de la Somme me demande de rentrer une nouvelle demande de papiers. Or, normalement, il faut attendre un an après un refus pour déposer une nouvelle demande ³⁰ ». Suite à l'annonce de l'obtention de son permis de séjour d'un an, il exprime : « Je ne pensais pas être régularisé en France, je n'y croyais plus. Mon corps est ici depuis huit ans, mais ma tête était loin, elle était en Guinée parce que je n'avais pas le droit de rester ici. Maintenant, avec cette régularisation, mon corps et ma tête sont ici. Je suis soulagé. » Quant à sa carrière d'acteur, il se dit vouloir continuer à travailler en tant que mécanicien avant tout.

30 Moury Gaëlle, « Abou Sangaré, héros de l'histoire de Souleymane, enfin régularisé », in *Le Soir*, 2025.
URL : [Abou Sangaré, héros de « L'histoire de Souleymane », enfin régularisé - Le Soir](#)

Se mobiliser

Dans le film, Souleymane a l'air bien seul, il subit, il subit, et puis de temps en temps, un café offert, un bonbon aux fraises, un sourire, un conseil font office de leur d'espoir dans ce destin morose. Un peu de bonté humaine. Pourtant, ce qu'il faudrait surtout à Souleymane, ce n'est pas de la bonté humaine mais bien un changement radical dans ses conditions matérielles de vie.

Alors que j'écris cette analyse, le nouveau gouvernement belge, l'Arizona, se forme. L'accord de gouvernement prévoit des mesures de plus en plus à droite sur les questions sociales et économiques. La ligue des droits humains y observe "un recul alarmant de droits fondamentaux dans plusieurs matières, en particulier pour les personnes les plus vulnérables " et alarme, notamment sur les questions de migration : « L'Arizona marquera un tournant décisif dans l'extrême-droitisation des politiques migratoires en Belgique³¹. » L'histoire, actuellement, ne va pas dans le bon sens. Pourtant, face à ces systèmes qui broient les individus vulnérabilisés, la mobilisation existe.

Par exemple, les travailleurs de plateforme se mobilisent depuis plusieurs années. En 2018, la Fédération Transnationale des Coursiers (FTC) est créée. « Elle permet une organisation et une coordination à l'échelle européenne pour la défense des droits et l'amélioration des conditions de travail³². » A Bruxelles, les livreurs ont ouvert « la maison des livreurs », un centre communautaire qui leur permet de se rencontrer et de s'organiser. Grâce notamment à ces multiples mobilisations et au travail de ces organisations de travailleurs, une directive européenne visant à l'amélioration des conditions de travail des livreurs a été adoptée en 2024. En reconnaissant ceux-ci comme des salariés et non plus des indépendants, elle intègre notamment des normes minimales de protection sociale, un accès à l'assurance maladie, à la retraite et au chômage. Elle règlemente également les systèmes de surveillance algorithmique et de traitement des données³³. Elle devra être mise en place dans les différents états pour 2026.

De nombreux collectifs³⁴ se mobilisent également pour faire valoir les droits des personnes exilées, qu'elles soient sans-papiers ou non, et contre les politiques migratoires de plus en plus restrictives mises en place au niveau belge et européen. Ceux-ci luttent notamment pour la régularisation des personnes sans-papiers, la fermeture des centres-fermés, le renforcement des places d'accueil pour les demandeur·euses d'asile,... Souleymane, comme Abou Sangare, comme tant d'autres, ne devraient plus avoir à passer par la Lybie, ne devraient plus avoir à risquer leur vie en mer, ne devraient plus être exploité·es une fois arrivé·es en Europe. Face à la radicalisation du capitalisme racial en cours, organisons-nous !

31 Ligue des droits humains, « Accord Arizona : recul préoccupant pour les droits sociaux et droits des étranger·ères et tournant sécuritaire confirmé », Ligue des droits humains, 2025. URL : Accord « Arizona » : recul préoccupant pour les droits sociaux et droits des étranger·ères et tournant sécuritaire confirmé - Bienvenue sur le site de la Ligue des droits humains

32 ZIN TV, « Livrer Bataille, fiche d'accompagnement du film », ZIN TV, 2024. URL : Version travail Max Livrer Bataille (A5)

33 Ibid.

34 Getting the voice, Voix des sans-papiers, Abolish Frontex, ...

